

L'Entreprise DNA Canada Inc.

Rapport de Gestion Annuel

Période de trois mois terminée le 30 septembre 2016



Rapport de gestion

Ce rapport de gestion présente une analyse de la situation financière et des résultats de L'Entreprise DNA Canada Inc. (ci-après nommé DNA Canada Inc.) pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016 et est un complément aux états financiers. Les états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale («IAS») 34, Information financière intermédiaire, et ils ne comprennent pas toutes les informations devant être présentées dans les états financiers consolidés annuels. Les méthodes comptables et les méthodes de calcul utilisées pour préparer les présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont conformes à celles utilisées par la société pour préparer ses états financiers audités au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes annexes (les «états financiers 2015»). Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités de 2015.

Les états financiers annuels de la Société pour l'exercice terminée le 31 décembre 2015 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'informations financières (IFRS). Ils ont l'objet d'un audit par l'auditeur indépendant de la Société.

Les valeurs monétaires qui y figurent sont exprimées en dollars canadiens.

Le présent rapport comporte également une revue des activités d'exploration qui se veut un bref résumé des travaux effectués ainsi que de l'avancement des projets. Cette revue doit également être lue en parallèle avec les états financiers et notes afférentes. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus sur SEDAR à www.sedar.com dans la section des documents déposés par DNA Canada Inc.

Renseignements prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives. Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document.

La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Contexte

DNA Canada Inc. a été incorporée le 29 octobre 2010 en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec et était à l'origine une filiale en propriété exclusive de DNA Precious Metals Inc. (Métaux Précieux DNA Inc.), une société incorporée au Nevada, cotée sur la bourse OTCQB. Le 3 février 2015 DNA Precious Metals Inc. a annoncé une restructuration par scission (spin-off) de sa filiale en propriété exclusive, DNA Canada Inc. En conséquence, DNA Precious Metals Inc. a déclaré un dividende en actions de sa filiale en propriété exclusive, soit DNA Canada Inc., aux actionnaires enregistrés le 3 février 2015 de sorte que chaque actionnaire inscrit a reçu une action de DNA Canada Inc. pour deux actions de DNA Precious Metals Inc. détenues à la date d'enregistrement

Secteur d'activité

Les activités de DNA Canada Inc. consistent à développer et exploiter la propriété minière de Notre-Dame-de-Montauban. De plus, dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, DNA Canada Inc. veut neutraliser les résidus miniers et extraire les minéraux potentiels. A ce jour aucune pré faisabilité ou faisabilité technique n'ont été effectués.

Faits saillants

État de la situation financière

Le 3 février 2015, DNA Precious Metals Inc., anciennement la société mère, a annoncé la restructuration par scission (spin-off) de sa filiale en propriété exclusive DNA Canada Inc. Ainsi, la société mère a déclaré un dividende en actions de sa filiale DNA Canada Inc. aux actionnaires de DNA Precious Metals Inc. où chaque actionnaire reçoit une action de DNA Canada Inc. pour deux actions de DNA Precious Metals Inc. détenues à cette date. Les actionnaires de DNA Precious Metals Inc. ont reçu 53 743 000 actions de DNA Canada Inc.

En mars et avril 2015, la Société a complété trois placements privés totalisant 55 000 \$ au moyen de l'émission de 275 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,20 \$.

Le 29 juin 2015, Breathe Ecig Corp. (antérieurement DNA Precious Metals Inc.) a accordé à DNA Canada Inc. une quittance sur la dette de 5 296 228 \$ US, qui représentait des charges inter-compagnies. Cette radiation par la société mère a permis de comptabiliser un gain sur règlement de dettes au montant de 6 396 921 \$. Les paiements effectués à Breathe Ecig Corp. selon l'entente de restructuration par scission, tel que décrit ci-bas, ont été comptabilisés contre ce gain aux états financiers de la Société.

Le 10 juillet 2015, la Société a accepté la lettre d'intention visant la fusion avec Corporation Capital Kilkenny pour l'exploitation de l'ensemble des actifs de la propriété minière de Notre-Dame-de-Montauban. Cette transaction permettrait à Kilkenny de réaliser son *opération admissible* au sens des politiques de la Bourse de croissance TSX.

Depuis le 4 août 2015, la Société a négocié trois ententes de prêts avec des parties liées permettant de financer les activités de la Société à court terme. Au 31 décembre la Société avait emprunté 600 000 \$ sur une possibilité de 825 000 \$.

Le 21 octobre 2016, Corporation Capital Kilkenny a mis fin à sa relation contractuelle avec la Société en vue d'accomplir l'*opération admissible* annoncée par communiqué de presse le 17 juillet 2015.

État du résultat net et du résultat global

Le résultat net pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016 est une perte de 113 358 \$ comparativement à une perte de 306 116 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2015 et le résultat net pour la période de neuf mois en 2016 est une perte de 313 289 \$ comparativement à un profit de 5 535 324 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016, la Société a encouru des dépenses d'exploration pour un total de 1 550 \$ comparativement à 33 203 \$ pour la période terminée le 30 septembre 2015; 7 205 \$ à ce jour en 2016 vs 49 016 \$ pour 2015.

Le gain sur devises en 2015 de 397 128 \$ est occasionné par le dû à une société, anciennement la société mère, dont une portion était en dollars US ainsi qu'à la variation du cours du taux de change de la devise américaine. La Société a reçu quittance de cette dette par Breathe Ecig Corp. (antérieurement DNA Precious Metals Inc.) le 29 juin 2015 sans aucun débours.

Localisation et description de la propriété

La propriété Montauban est composée de 120 claims miniers et d'une concession minière totalisant environ 4 183 hectares, situés dans le secteur de Montauban-les-Mines dans la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban, dans le canton de Montauban, comté de Portneuf, province de Québec, Canada. La propriété est située à 120 km à l'est de la ville de Québec et à 80 km au nord de Trois-Rivières. Les résidus miniers de Montauban sont situés à un kilomètre à l'ouest de Montauban-les-Mines avec de multiples accès. La main d'œuvre, l'eau et l'électricité sont facilement disponibles à proximité et la saison de production est possible, sans interruption, au cours de toute l'année.

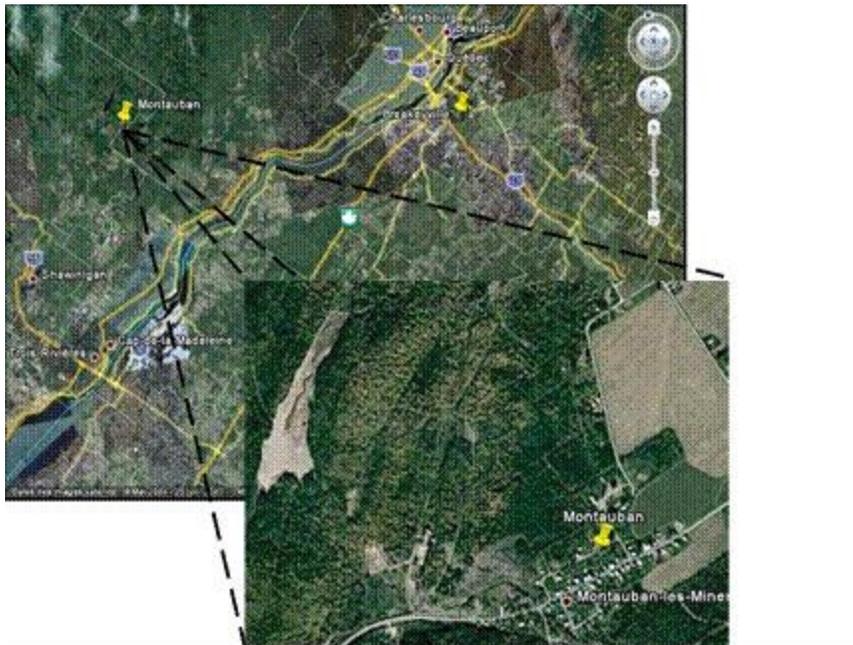


Figure I: Carte de localisation de Montauban

Claims miniers acquis antérieurement

La Société a acquis dix (10) claims miniers, qui sont devenus quinze (15) claims miniers en vertu des nouveaux règlements gouvernementaux du 9 juin 2011, par l'émission de 5 000 000 d'actions ordinaires de la société mère à cette époque (DNA Precious Metals Inc.) pour une considération de \$15 000 dollars. Les claims miniers sont situés dans les cantons de Montauban et de Chavigny près de Grondines-Ouest, dans le comté de Portneuf Québec, Canada ("Montauban propriété minière» ou «Propriété»).

Le 30 octobre et le 27 novembre 2013, la Société a conclu des accords d'engagement pour l'acquisition d'un intérêt de cent pour cent (100%) dans certains claims miniers et actifs miniers situés dans le canton de Montauban et de Chavigny près de Grondines-Ouest, dans le comté de Portneuf, province de Québec, spécifiquement le bail minier (BM) 748 et la concession minière (CM) 410. L'achat a été effectué par le versement d'une somme de 75 000 \$CA et une émission de 1 050 000 actions ordinaires de la société mère à cette époque (DNA Precious Metals Inc.). Les actions ordinaires pour l'acquisition ont été évaluées à leur juste valeur marchande le jour où elles ont été émises pour un montant de 496 860 \$US (522 520 \$CA). Dans le cadre de l'achat de cet actif, la société mère a également émis 40 000 actions ordinaires à un fournisseur du vendeur pour l'information minière propre aux actifs acquis pour une valeur de 20 854 \$CA en plus de 20 000\$CA en argent. Les frais pour renouvellement du bail minier et concession minier étaient de 4 783\$CA. Le coût total de l'acquisition a donc été de 643 157\$CA \$. La Société a été ensuite en attente de confirmation de la transaction projetée de la part d'un tribunal des faillites à Montréal, Québec ayant autorité sur la restructuration financière du vendeur. Le tribunal des faillites a approuvé la transaction le 17 avril 2014 et les droits miniers ont été inclus au bilan consolidé en date du 31 décembre 2014 de la société mère DNA Precious Metals Inc.

Le 10 janvier 2014, la Société a conclu une convention d'achat d'actifs pour un intérêt de cent pour cent (100%) pour certains claims miniers situés dans le canton de Montauban et de Chavigny près de Grondines-Ouest, dans le comté de Portneuf, province de Québec, comprenant les claims, droits, concessions et baux. Le prix d'achat était de 70 000 \$CA, l'émission de 1 000 000 d'actions ordinaires de la société mère (DNA Precious Metals Inc.) et une royauté d'un pour cent (1%) (NSR). La Société a versé un dépôt de 10 000 \$CA lors de la signature de la convention d'achat d'actifs avec le solde dû, ainsi que l'émission des actions ordinaires, à la clôture de la convention d'achat d'actifs et du transfert des claims miniers au nom de la Société. Le transfert des claims miniers a été conclu en février 2014 suite à quoi le solde dû et les actions ordinaires ont été libérés au profit du vendeur. Les actions ordinaires pour l'acquisition ont été évaluées à leur juste valeur marchande le jour où elles ont été émises, ce qui a totalisé 340 000 \$US (369 546 \$CA). Finalement, la Société a acquis 21 claims pour un montant de 4 113 \$. Le coût total de l'acquisition est de 443 659 \$CA.

Le 14 avril 2014, la Société a conclu une convention d'achat d'actifs pour un intérêt de cent pour cent (100%) dans cinquante-sept (57) claims miniers situés dans le canton de Montauban et de Chavigny près de Grondines-Ouest, dans le comté de Portneuf, province de Québec. Le prix d'achat était de 5 000 \$CA. Le transfert des titres miniers a été complété par la province de Québec au nom de la Société.

Il y a des résidus miniers (Résidus de Montauban) situés sur la propriété Montauban qui sont considérés par le gouvernement provincial du Québec comme des déchets toxiques. Il n'y a aucun passif environnemental et éventuel contre la Société (DNA Canada Inc.). Cependant, la Société devra obtenir les autorisations nécessaires des autorités gouvernementales du Québec pour réaliser tout travail de terrain ayant un impact sur l'environnement, surtout si la remobilisation des résidus miniers est envisagée.

Le 14 septembre 2012, le certificat d'autorisation délivré par le MDDEFP (ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parc) du gouvernement provincial du Québec pour traiter les résidus miniers a été reçu. Le 13 mars 2014, un autre certificat d'autorisation, également du MDDEFP du gouvernement provincial du Québec, à l'égard de l'exploitation d'un circuit de cyanuration pour traiter les résidus miniers situés sur la propriété Montauban a été obtenu. Auparavant, le 28 février 2014, le gouvernement provincial du Québec a approuvé le plan de restauration sur les résidus de Montauban, qui sera mis en œuvre après notre traitement des résidus miniers sur le site. Les deux (2) certificats d'autorisation délivrés permettront de construire et d'installer les équipements pour récupérer le mica (phlogopite) et les métaux précieux (or et argent) depuis les résidus miniers situés sur la propriété Montauban.

En septembre 2016, suite à des modifications aux règlements par le ministère de l'Environnement et Ressources naturelles (MERN) pour renouveler un bail minier, la Société doit avoir effectuée soit une étude de faisabilité technique dans les deux années précédentes, soit être en phase d'exploitation de substances minérales. Puisque la Société ne respectait aucune condition, le territoire du bail minier a été réparti dans les claims miniers entourant le bail minier. Ainsi. Aucune perte de territoire n'a été subie par la Société.

Les claims miniers de la Société présentés dans le tableau I ci-dessous correspondent aux données du Ministère des Ressources Naturelles de la province de Québec (site internet GESTIM).

Tableau I: Liste des claims

CLAIM NUMBER	CLAIM NUMBER	CLAIM NUMBER	CLAIM NUMBER
CDC 2426429	CDC 2395241	CDC 2374988	CDC 2378932
CDC 2426430	CDC 2395242	CDC 2374989	CDC 2378933
CDC 2426431	CDC 2395243	CDC 2374990	CDC 2378934
CDC 2388118	CDC 2395244	CDC 2374991	CDC 2378935
CDC 2388119	CDC 2395245	CDC 2374992	CDC 2378936
CDC 2388120	CDC 2395246	CDC 2374993	CDC 2378937
CDC 2388121	CDC 2395247	CDC 2374994	CDC 2378938
CDC 2388122	CDC 2395248	CDC 2374995	CDC 2378939
CDC 2388123	CDC 2397489	CDC 2374996	CDC 2378940
CDC 2388124	CDC 2190140	CDC 2374997	CDC 2378941
CDC 2388125	CDC 2191456	CDC 2374998	CDC 2378942
CDC 2388126	CDC 2191457	CDC 2374999	CDC 2378943
CDC 2388127	CDC 2191512	CDC 2375000	CDC 2378944
CDC 2388128	CDC 2195875	CDC 2375001	CDC 2378945
CDC 2388130	CDC 2331339	CDC 2375002	CDC 2378946
CDC 2388131	CDC 2331340	CDC 2375003	CDC 2378947
CDC 2408129	CDC 2331341	CDC 2375004	CDC 2378948
CDC 2408130	CDC 2331342	CDC 2375005	CDC 2378949
CDC 2408131	CDC 2336204	CDC 2375006	CDC 2378950
CDC 2408132	CDC 2397363	CDC 2375007	CDC 2378951
CDC 2408133	CDC 2398022	CDC 2375008	CDC 2378952
CDC 2408134	CDC 2398023	CDC 2375009	CDC 2378953
CDC 2408135	CDC 2398024	CDC 2375010	CDC 2378954
CDC 2408136	CDC 2398025	CDC 2375011	CDC 2378955
CDC 2408137	CDC 2398026	CDC 2378928	CDC 2383757
CDC 2408138	CDC 2398027	CDC 2378929	CDC 2383760
CDC 2408139	CDC 2398028	CDC 2378930	CDC 2408144
CDC 2408140	CDC 2398029	CDC 2378931	CDC 2408145
CDC 2408141	CDC 2398030	CDC 2408143	CDC 2408146
CDC 2408147	CDC 2408142	CDC 2408148	CDC 2408612
	CM 410		

Campagne de forage

Un programme d'échantillonnage systématique a été développé pour fournir une grille précise et homogène de données pour estimer le potentiel des résidus situés sur la propriété de Montauban. Une campagne de forage à percussion de 24 trous a été réalisée totalisant 143,1 mètres. Cette campagne de forage à percussion a été considérée comme complément d'une campagne de forage de 25 trous effectuée plus tôt. Au total, 49 sondages totalisant 302,3 mètres de forage ont été complétés. Aucune réserve prouvée ou indiquée n'a été identifiée.

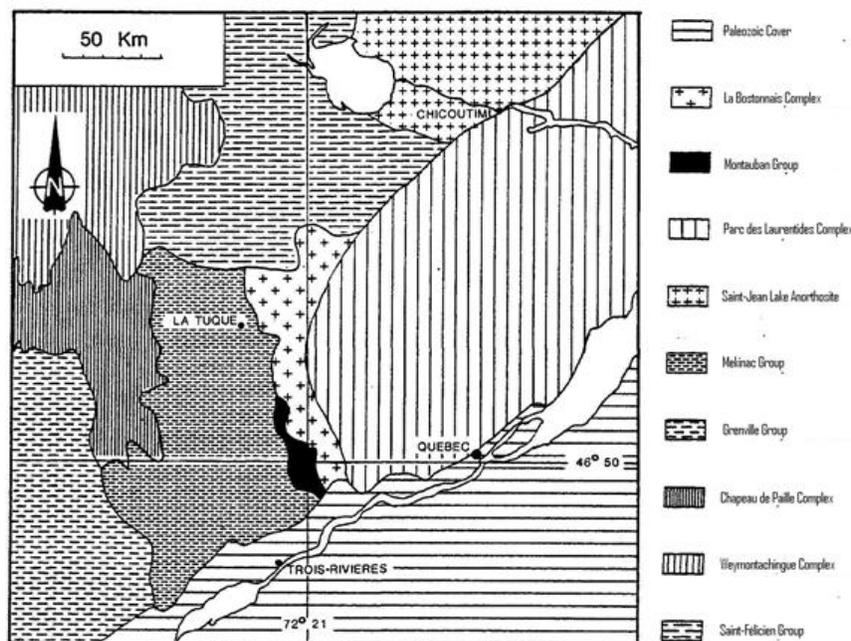
Géologie

La géologie régionale se compose de trois principaux groupes de roche: la croûte de base, les roches supracrustales et les roches intrusives qui ont été respectivement identifiés comme le Groupe Mékinac, le Groupe Montauban et le complexe de La Bostonnais

Le Groupe Montauban est composé de roches supracrustales Hélikienne. Ce sont différents gneiss, quartzites, amphibolites, méta-basaltes calco-silicatés atteignant moins de 2 km d'épaisseur. La propriété Montauban est située dans la partie supérieure de cette unité.

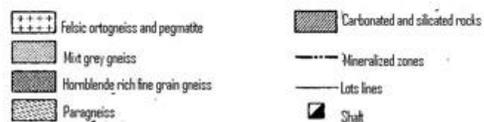
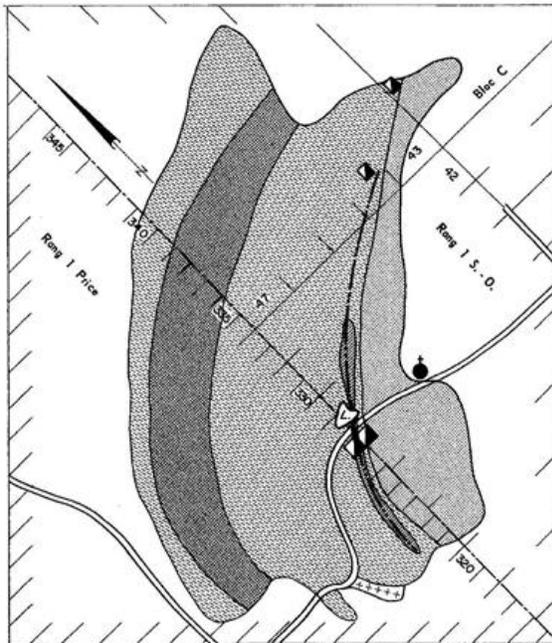
Le Groupe Montauban est bordé à l'est par le complexe de La Bostonnais, un complexe de roches intrusives formé de roches ignées basiques, tonalitiques et felsiques. À l'ouest, le Groupe Montauban est en contact avec le Groupe Mékinac essentiellement composé de migmatites charno-kitiques.

La propriété Montauban couvre une longue formation minéralisée sur trois kilomètres avec une géologie qui est assez complexe étant située dans une séquence intensivement plissée de roches atteignant le faciès des amphibolites, qui sont comprises entre les intrusions de composition granodiorite à gabbroïque. Dans la région, ces roches métamorphiques sont d'orientation nord-sud et pendent à environ 60 ° vers l'est. Elles se composent de gneiss migmatitique à biotite, d'amphibolites, de gneiss quartzo-feldspathique à biotite et de quartzite.



Localement, la minéralisation de la propriété Montauban est contenue dans un mince ensemble complexe de gneiss à biotite, de gneiss à sillimanite nodulaire, de gneiss à cordiérite antophyllite, et de roches calcosilicatées comme des méta-exhalites (tourmalinite et, dans son extension de formation de fer et de roches carbonatées).

La propriété Montauban comprends de nombreuses zones différentes dans l'extension de la minéralisation, du Sud au Nord, nous avons les zones: Sud, Tétreault, A, C, du Nord et Montauban. Toutes les zones sont zincifères à l'exception des zones sud et nord qui sont aurifères.



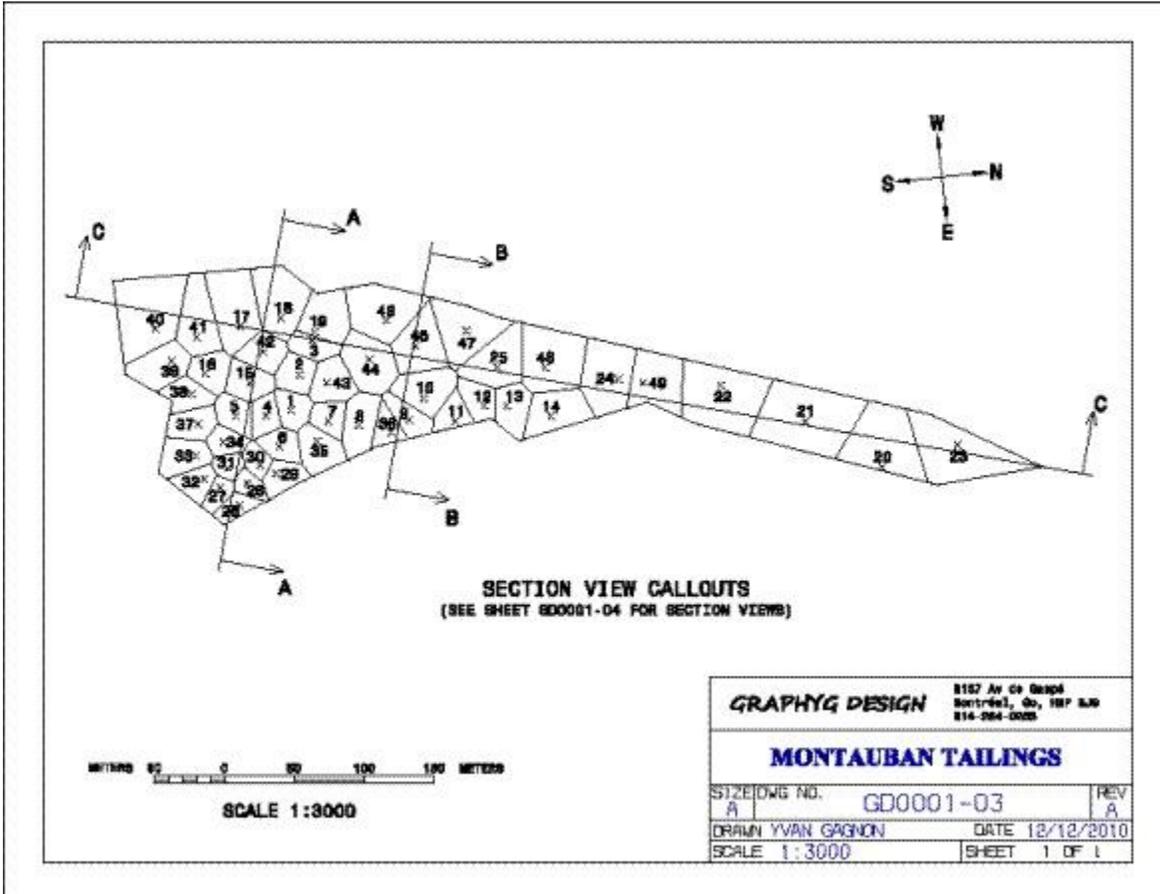
La minéralisation en métaux de base trouvée sur la propriété Montauban consiste en sulfures massifs à semi-massifs, grossièrement grenus et surtout composés de sphalérite, de galène, de pyrrhotite, de pyrite et de chalcopryrite avec des quantités mineures de cubanite, de tétraédrite et de molybdénite.

La minéralisation aurifère est marginale et se compose de pyrrhotite, de galène, de sphalérite et de chalcopryrite avec une large gamme de sulfures mineurs, de sulfosels et de métaux à l'état natif.

Résidus miniers de Montauban

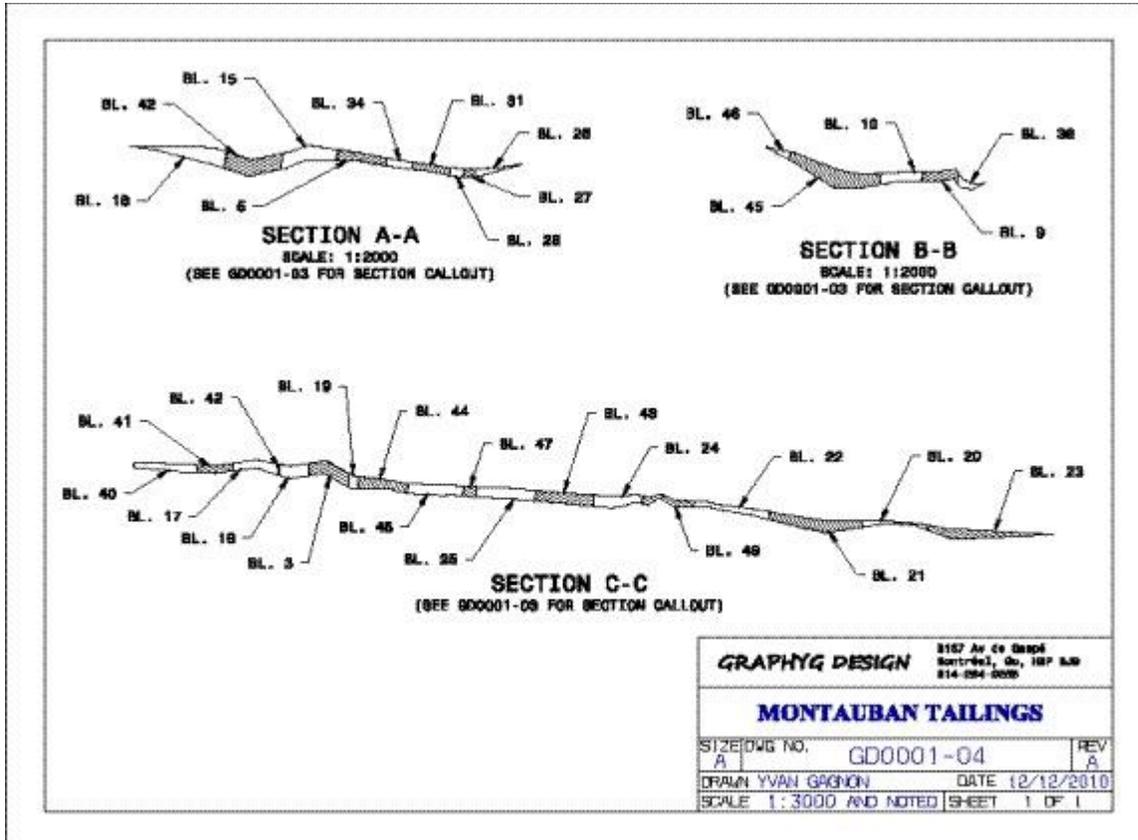
Le secteur des résidus miniers de Montauban (Résidus Montauban) de la propriété couvre une superficie totale de 53 093 m² et représente un volume total de 250 750 m³. Étant donné que ce volume est composé de résidus et que la nappe phréatique se trouve à l'intérieur de la plupart des blocs générés de chaque trou de forage, la densité de la matière doit être évaluée afin d'estimer le volume qui est présent sur le site. L'estimation de la gravité spécifique a été réalisée sur la dernière campagne de forage de 24 trous car aucune évaluation de récupération n'est disponible à partir de la première campagne de forage. La

récupération des résidus dans le processus d'échantillonnage a été en moyenne d'environ 76 % lors de la dernière campagne de forage à percussion. Le taux de récupération a varié entre 40 et 100 %, les valeurs les plus faibles étant associées à la forte teneur en eau des échantillons les plus profonds, la table de l'eau étant à une profondeur d'environ 4,6 m (15 pi.) dans l'empilement de résidus miniers. La récupération moyenne était de l'ordre de 81 % (sur 68 échantillons) pour la partie supérieure des résidus et il a chuté au-dessous de 64 % (sur 27 échantillons) pour la partie plus profonde (en dessous de la nappe phréatique). La gravité spécifique est alors estimée à 1,71 g/cm³.



Carte de localisation des forages sur les résidus de Montauban

Le graphique ci-dessous montre les sections typiques des résidus de Montauban où il est clair que le drainage est vers le nord (vers la droite sur la section CC). Il est également clair que l'épaisseur est variable, mais pas si épaisse par rapport à la valeur qui devrait être atteinte si l'ensemble de la production était encore sur place. Environ 1,2 million de tonnes ont été produites dans le passé; un tel tonnage devrait être en moyenne de plus de 13 mètres dans l'empilement de résidus miniers. Il est clair que sur le site une fraction importante des résidus a été emportée par le drainage.



Sections types des résidus miniers de Montauban



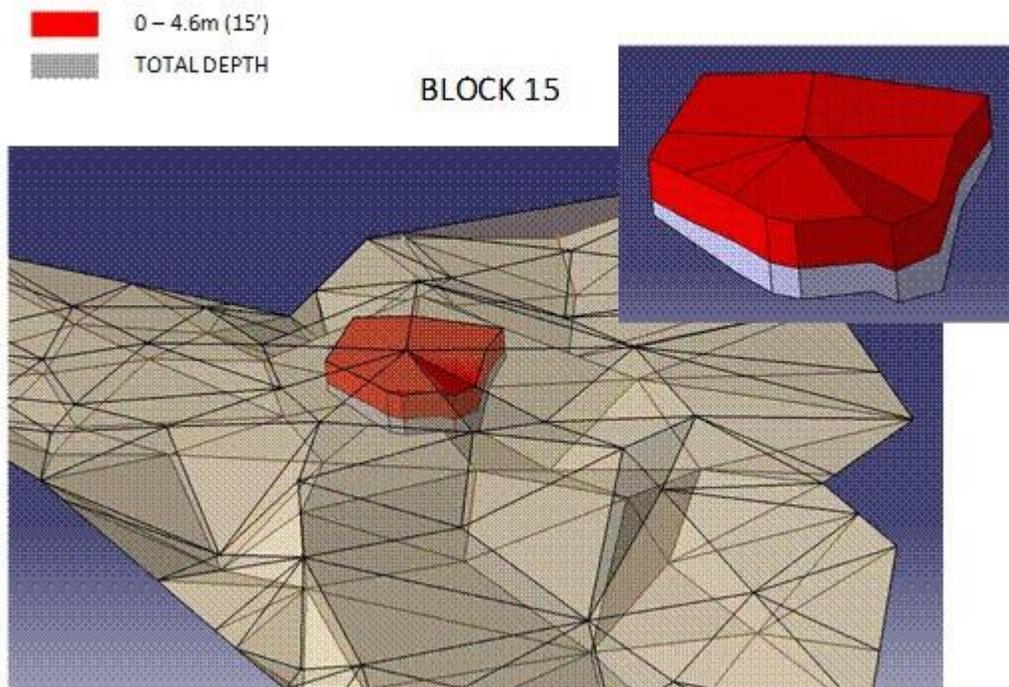
Figure X: Vue vers le sud des résidus miniers de Montauban

Au total, 49 blocs ont été définis à partir des deux campagnes de forage par percussions antérieures. Le patron de forage est essentiellement régulier avec un trou à chaque 30 mètres en moyenne. Le volume des blocs a été calculé à l'aide d'un programme de modélisation informatique qui a défini un polygone pour chaque trou foré. Le périmètre des résidus a été cartographié à l'aide d'un dispositif GPS, ce périmètre est la limite où le maillage de surface des collets des trous rencontre le maillage du fond des trous. La taille des blocs est assez régulière atteignant en moyenne 8 740 tonnes, le plus petit bloc étant le # 26 à 1 342 tonnes et le plus grand étant le # 21 à 24 334 tonnes.

Résultats de forage

La distribution des métaux dans les résidus n'est pas homogène. Il a été démontré avec les 49 trous forés sur les résidus de Montauban que les recouvrements ont chuté de 81 à moins de 64% en dessous de l'horizon de 4,6 m (15 pi.), qui est plus ou moins l'emplacement de la nappe phréatique dans les résidus de Montauban. L'impact est visible sur la teneur en métal alors que l'or est 67% plus riche au-dessus de cet horizon, l'argent va jusqu'à 73%, et le cuivre jusqu'à 63%, le gagnant étant le plomb avec un bond de 149%. Le seul élément étant distribué uniformément est le zinc.

À ces métaux il faut ajouter le contenu en mica dans les résidus de Montauban, ce mica étant surtout composé de la variété phlogopite, avec un peu de muscovite et des quantités mineures de biotite. La teneur en mica est estimée à au moins 10 % du volume total. Le mica est un minéral industriel qui est évalué selon les conditions du marché



Exemple du bloc 15 montrant la portion supérieure plus riche des résidus miniers de Montauban

Construction de l'usine

Nous construirons une usine pour traiter les résidus miniers. Notre objectif sera de produire de l'or et de l'argent en plus d'un concentré de mica. En extrayant le mica et avec la production du concentré d'or et d'argent, nous allons réduire la teneur en sulfures des résidus en réduisant ainsi l'impact environnemental et le coût pour la clôture du projet à la fin de l'opération.

Actuellement, il n'y a pas d'usines similaires dans la région autour de nos claims miniers. L'équipement de production de l'usine à installer sur le site intégrera un circuit de cyanuration (Merrill Crow) et un circuit constitué de classificateurs en spirale Nelson en plus d'autres équipements. Les travaux d'essai à ce jour ont indiqué que cette configuration sera effective pour séparer le mica et produire un concentré or/argent. Il y a cependant un risque que l'usine ne pourra pas séparer efficacement les composants comme prévu. Il existe également un risque que le processus utilisé ne soit pas optimal ou idéal et qu'un processus différent puisse améliorer ou augmenter la récupération des métaux/minéraux. Nous avons l'intention de poursuivre les essais pour améliorer le processus de récupération et d'extraction. Nous avons intégré la flexibilité dans notre conception du bâtiment de l'usine pour permettre l'installation de procédés alternatifs/complémentaires pour l'extraction de métaux précieux. Les résultats des tests initiaux indiquent que la récupération de mica, d'or et d'argent est possible, mais la faisabilité économique n'a pas été prouvée et il y a le risque associé que l'opération prévue ne sera pas rentable, soit à l'égard de nos propres opérations minières ou du raffinage de concentrés provenant d'autres sociétés minières à proximité de nos opérations.

Nous prévoyons que l'usine sera capable de traiter 1 000 tonnes par jour. En construisant notre propre usine, nous serons en mesure de réduire les coûts de transport.

Développement de la propriété

La Société a terminé la construction de toutes les routes d'accès menant à la nouvelle installation d'usinage. La ligne d'alimentation d'énergie hydroélectrique menant à l'installation de production a été complétée sur près de 1,3 km. L'alimentation principale sera à 2 500 ampères de puissance de sortie totale est déjà connectée à l'intérieur de la nouvelle structure d'acier de 16 000 pi ca.

Suite à une analyse du projet, notre équipe de gestion a fait une évaluation de la rentabilité du projet Anacon et a pris une décision pour extraire l'or, l'argent et d'autres métaux de base situé sur la propriété.

Nous avons préparé une proposition au Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec pour corriger les problèmes environnementaux causés par la présence de résidus d'opérations antérieures sur les sites de résidus proches supplémentaires, Montauban United et Tétreault 1 & 2. Ces sites de résidus sont des ressources additionnelles qui augmenteront la durée de vie du projet si nous entrons en production.

Notre plan d'opération dans l'avenir

Nous aurons besoin de financement de production supplémentaire, incluant un fonds de roulement, à la hauteur de 6 millions de dollars pour commencer la production. Nous n'avons aucun autre engagement de financement supplémentaire présentement.

Nous pouvons également explorer le potentiel local d'autres ressources telles que les résidus supplémentaires et/ou des ressources souterraines en dessous de la propriété ou à proximité dans la région de Montauban.

Performance Globale

État de la situation financière

Le 3 février 2015, DNA Precious Metals Inc., anciennement la société mère, a annoncé la restructuration par scission (spin-off) de sa filiale en propriété exclusive DNA Canada Inc. Ainsi, la société mère a déclaré un dividende en actions de sa filiale DNA Canada Inc. aux actionnaires de DNA Precious Metals Inc. où chaque actionnaire reçoit une action de DNA Canada Inc. pour deux actions de DNA Precious Metals Inc. détenues à cette date. Les actionnaires de DNA Precious Metals Inc. ont reçu 53 743 000 actions de DNA Canada Inc.

En mars et avril 2015, la Société a complété trois placements privés totalisant 55 000 \$ au moyen de l'émission de 275 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,20 \$.

Le 29 juin 2015, Breathe Ecig Corp. (antérieurement DNA Precious Metals Inc.) a accordé à DNA Canada Inc. une quittance sur la dette de 5 296 228 \$ US, qui représentait des charges inter-compagnies. Cette radiation par la société mère a permis de comptabiliser un gain sur règlement de dettes au montant de 5 779 713 \$. Les paiements effectués à Breathe Ecig Corp. selon l'entente de restructuration par scission, tel que décrit ci-bas, ont été comptabilisés contre ce gain aux états financiers de la Société.

Le 10 juillet 2015, la Société a accepté la lettre d'intention visant la fusion avec Corporation Capital Kilkenny pour l'exploitation de l'ensemble des actifs de la propriété minière de Notre-Dame-de-Montauban. Cette transaction permettrait à Kilkenny de réaliser son *opération admissible* au sens des politiques de la Bourse de croissance TSX.

Depuis le 4 août 2015, la Société a négocié trois ententes de prêts avec des parties liées permettant de financer les activités de la Société à court terme. Au 31 décembre la Société avait emprunté 600 000 \$ sur une possibilité de 825 000 \$. Des emprunts additionnels ont eu lieu depuis décembre et la Société devait 725 000 \$ au 30 septembre 2016.

Le 21 octobre 2016, Corporation Capital Kilkenny a mis fin à sa relation contractuelle avec la Société en vue d'accomplir l'*opération admissible* annoncée par communiqué de presse le 17 juillet 2015.

État du résultat net et du résultat global

Le résultat net pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016 est une perte de 113 358 \$ comparativement à une perte de 306 116 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2015 et le résultat net pour la période de neuf mois en 2016 est une perte de 313 289 \$ comparativement à un profit de 5 535 324 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016, la Société a encouru des dépenses d'exploration pour un total de 1 550 \$ comparativement à 33 203 \$ pour la période terminée le 30 septembre 2015; 7 205 \$ à ce jour en 2016 vs 49 016 \$ pour 2015.

Le gain sur devises en 2015 de 397 128 \$ est occasionné par le dû à une société, anciennement la société mère, dont une portion était en dollars US ainsi qu'à la variation du cours du taux de change de la devise américaine. La Société a reçu quittance de cette dette par Breathe Ecig Corp. (antérieurement DNA Precious Metals Inc.) le 29 juin 2015 sans aucun débours.

Situation Financière

			30 septembre 2016	31 décembre 2015
			\$	\$
Trésorerie et équivalents			5 520	49 900
Droits miniers			1 106 816	1 106 816
Immobilisations corporelles			1 366 596	1 378 932
Total de l'actif			2 700 988	2 756 857
Capital-actions			55 100	55 100
Fonds de roulement			(898 224)	(589 982)

Résultats d'exploitation

Le résultat net pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016 est une perte de 313 289 \$, comparativement à un gain de 5 535 324 \$ pour le semestre terminé le 30 septembre 2015.

			30 septembre 2016	30 septembre 2015
			\$	\$
Résultat net			(313 289)	5 535 324
Résultat par action			(0,0037)	0,1025
Gain (perte) de change			(113)	397 128
Principaux frais d'administration :				
Rémunération			97 006	91 113
Honoraires professionnels			62 901	186 224

Variation du capital-actions émis

	30 septembre 2016		31 décembre 2015	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au début	54 018 000	55 100	100	100
Dividende en actions par la société mère DNA Precious Metals le 3 février 2015	-	-	53 743 000	-
Annulation des actions de la société mère	-	-	(100)	-
Émission d'actions pour une contrepartie en trésorerie	-	-	275 000	55 000
Solde à la fin	54 018 000	55 100	54 018 000	55 100

Le 3 février 2015, DNA Precious Metals Inc., anciennement la société mère, a annoncé la restructuration par scission (spin-off) de sa filiale en propriété exclusive DNA Canada Inc. Ainsi, la société mère a déclaré un dividende en actions de sa filiale DNA Canada Inc. aux actionnaires de DNA Precious Metals Inc. où chaque actionnaire reçoit une action de L'Entreprise DNA Canada Inc. pour deux actions de DNA Precious Metals Inc. détenues à cette date. Les actionnaires éligibles de DNA Precious Metals Inc. ont reçu 53 743 000 actions de L'Entreprise DNA Canada Inc.

En mars 2015, la Société a complété un placement privé totalisant 30 000 \$ au moyen de l'émission de 150 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,20 \$.

Le 2 avril 2015, la Société a émis 50 000 actions au prix de 0.20 \$ chacune pour une considération de 10 000 \$ en trésorerie

Le 3 avril 2015, la Société a émis 75 000 actions au prix de 0.20 \$ chacune pour une considération de 15 000 \$ en trésorerie

Au 30 juin 2015, la Société avait complété trois placements privés totalisant 55 000 \$ au moyen de l'émission de 275 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,20 \$.

Situation de trésorerie et financement

Le fonds de roulement négatif au 31 décembre 2015 s'élevait à 589 982 \$ comparativement à 898 224 \$ au 30 septembre 2016.

La direction a négocié des ententes de financement et considère que cette situation de trésorerie permettra à la Société de pourvoir à ses frais d'administration et à poursuivre ses activités.

Au cours des deuxièmes et troisièmes trimestres de 2015, la Société a négocié trois ententes d'emprunt court terme permettant d'avoir accès à 825 000 \$ au total, portant intérêt au taux de 1 % par mois. Au 31 décembre 2015, la Société avait emprunté 600 000 \$ en vertu de ces ententes. L'entente de 200 000 \$ est garantie par du matériel d'une valeur comptable de 344 000 \$ tandis que l'entente de 500 000 \$ est garantie les droits miniers d'une valeur comptable de 1 106 816 \$ et la dernière entente est non garantie. L'entente de 500 000 \$ peut-être remboursé par l'émission d'actions au prix de 0.20 \$ chacune.

Les emprunts, au 30 septembre 2016, en vertu de ces ententes totalisent 725 000 \$.

Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir du financement par le passé, il n'y aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que les sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de pour suivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les états financiers.

Obligations et engagements contractuels

a) Redevances

Des redevances seront versées dans le cas où l'exploitation commerciale de certaines propriétés minières débiterait. Ces redevances sont de 1 % NSR (Net Smelter Return) sur 50 claims acquis auprès d'individus avec la possibilité de racheter 0,05 % des redevances pour une somme de 800 000 \$.

Également, des redevances de 1 % NSR (Net Smelter Return) seront versées à la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban sur la portion 'résidu'.

b) Contrats de location

Le 13 juin 2016, la Société s'est engagée par contrat de bail à louer un espace de bureau pour une somme de 1 375 \$ par mois pour une période de 60 mois venant à échéance le 31 juillet 2021. Ce bail est renouvelable pour une période de cinq ans à son échéance.

La Société dispose d'un bail de 5 ans sur un terrain d'une propriété minière auprès de la municipalité, expirant le 31 décembre 2016 et comprenant deux renouvellements automatique de 5 ans. La mensualité actuelle est de 2 000 \$, elle sera porté à 6 000 \$ dès le début des activités régulières de production si la quantité de minerai traitée est inférieure à 180 000 tonnes par année et sera de 8 000 \$ si la quantité traitée est supérieure à ce tonnage.

Arrangements hors bilan

Au 30 septembre 2016, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

Opérations entre parties liées

Les opérations suivantes ont eu lieu durant les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015, dans le cours normal des affaires. Elles ont été mesurées à la valeur d'échange, soit la contrepartie établie et accepté par les deux parties.

	2016	2015
	\$	\$
Honoraires Charges d'exploration minière	-	30 000
Honoraires professionnels	-	9 338
Intérêts - Emprunts	68 150	9 500
Honoraires de gestion	-	50 000
Créditeurs administrateurs	11 498	6 899
Créditeurs Intérêts actionnaires	74 635	6 250

Instruments financiers

La juste valeur marchande des actifs et des passifs financiers de la Société se rapproche de la valeur comptable, compte tenu de leur échéance à court terme.

Le solde des comptes bancaires courant, les débiteurs et les créditeurs ne portent pas intérêts

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après.

Relativement à la comptabilisation et évaluation des instruments financiers, la Société a procédé aux classements suivants :

- La trésorerie et équivalents de trésorerie, les frais payés d'avance et les taxes à la consommation à recevoir sont classés comme prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif.

- Les fournisseurs et autres crédateurs, les avances de la société mère et la dette à long terme sont classés comme passifs financiers. Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont évalués par la suite au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Risques et incertitudes

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. Plusieurs risques sont indépendants de la volonté de la Société, notamment les suivants :

- Risque de liquidité

Les propriétés de la Société sont au stade d'exploration. Celle-ci n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement et dans le futur, il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus et qu'elle opérera à profit.

Éventuellement, des fonds additionnels seront requis par la Société pour financer des travaux d'exploration ou de mise en valeur, poursuivre ses activités et rencontrer ses obligations. Les sources de fonds futures sont soit l'émission de capital-actions additionnel ou l'emprunt de fonds. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société.

Au 31 décembre 2015, la Société est exposée à ce risque les fournisseurs et autres crédateurs et la dette à long terme.

- Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et équivalents de trésorerie et les débiteurs sont les instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. La Société réduit le risque de crédit en investissant la trésorerie et équivalents de trésorerie et la trésorerie affectée à l'exploration dans une banque à charte canadienne reconnue.

- Risque de prix du marché

La Société est exposée au risque de marché par rapport au prix des métaux et des variations de taux de change.

La rentabilité future de la Société est directement liée au prix du marché de l'or, de l'argent et du mica. Les fluctuations des prix des métaux pourraient créer de la volatilité pour les flux de trésorerie futurs.

- Risque de change

La Société a effectué des opérations en devises américaines. Les coûts de la Société sont libellés en dollars canadiens, certains coûts ont été engagés en dollars américains.

L'état de la situation financière de la Société contient des soldes de trésorerie s'élevant à 1 149 \$. La Société est exposée aux fluctuations de change.

- Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux fixe (risque de juste valeur). En raison des variations non significatives et des faibles taux d'intérêt du marché, la Société estime que le risque de taux d'intérêt découlant de ces instruments financiers est minime. Les dûs aux actionnaires et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et expose donc la Société au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêts.

- Risque concernant les titres de propriété

Bien que la Société ait obtenu des opinions sur les titres de certaines de ses propriétés et qu'elle ait pris des moyens raisonnables pour s'assurer d'un titre valable à ses propriétés, il n'existe aucune certitude que les titres de ses propriétés ne seront pas contestés ou remis en question. Des tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous-jacentes aux intérêts de la Société.

- Risque lié à la fiscalité

Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que les autorités fiscales canadienne et québécoise soient d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses d'exploration admissibles.

Les crédits d'impôt offerts pour la prospection peuvent être des sources de financement importantes des programmes de prospection de la Société. Tout changement notable dans les programmes pourrait nuire aux activités de la Société.

- Risques inhérents aux activités d'exploration minière

L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont éventuellement développées en mines productrices. Le programme d'exploration proposé est une recherche exploratoire pour du minerai et ces opérations peuvent requérir des permis de différentes autorités gouvernementales.

Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration et du développement de ses projets.

- Risque lié à la réglementation gouvernementale

Les activités de la Société doivent être en conformité avec diverses lois qui portent notamment sur les permis, l'exploration et la mise en valeur, la protection de l'environnement, l'autorisation des opérations minières dans son ensemble et divers autres risques liés à la réglementation. La Société croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Un changement de la législation pourrait avoir un effet négatif sur ses activités.

Responsabilité de la direction

En tant que société en émergence, la direction de la Société est composée d'un nombre limité de personnes-clés, ce qui crée une situation où la répartition des tâches est limitée et doit être compensée par une supervision plus efficace. La direction continuera de surveiller de très près toutes les activités financières de la Société et poursuivra sa supervision dans les secteurs-clés.

Il incombe aux dirigeants signataires de l'émetteur de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'obtenir suffisamment d'information pour faire les déclarations contenues dans l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels.

Les états financiers intermédiaires au 30 septembre 2016 et les autres renseignements contenus dans ce rapport sont la responsabilité de la direction. Ils ont été dressés conformément aux normes comptables et ont été approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements et la direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que ces états financiers soient présentés fidèlement, à tous égards importants

Montréal, le 28 novembre 2016.